



NOTE : _____ /20
18

APPRÉCIATIONS EXPLIQUANT LA NOTE CHIFFRÉE :

*Point de vue complet.
Documenté*

TOUTES MATIÈRES

Si votre composition comporte plusieurs feuilles, numérotez-les : ... / ...

Le phénomène des "fake news"

La fausse nouvelle - délibérément fausse - ne date pas d'hier même si les générations actuelles la connaissent mieux sous le terme de "Fake News" ! Mais, par le passé, elle se répandait moins instantanément qu'aujourd'hui à l'heure des réseaux sociaux et autres Facebook où elles touchent très rapidement des millions de personnes. Le phénomène a pris suffisamment d'ampleur pour que revienne régulièrement dans les débats politiques et parlementaires l'idée d'une loi qui créerait un délit particulier pour les auteurs et diffuseurs d'informations falsifiées. Le terme "fake news" a d'ailleurs été, à cette occasion, francisé sous le nom "infox", contraction de "information" et "intoxication".

Une rumeur n'a jamais été une information ! Tant qu'elle n'a pas été vérifiée de façon contradictoire, croisée et approfondie et en toute indépendance en s'appuyant sur des faits - c'est là le socle même du travail du journaliste qui doit éviter à tout prix le sensationnalisme ou la manipulation. Mais la tentation est grande, de la part de certains mouvements, d'utiliser l'échelle planétaire et l'instantanéité des réseaux sociaux pour propager des éléments de propagande qui atteignent un large public avant qu'un travail d'investigation ne soit mené par les professionnels de l'information. Ainsi, lors de l'élection du candidat d'extrême droite Bolsonaro au Brésil, le candidat a expliqué qu'un "Kit gay" était diffusé dans les écoles brésiliennes.

→ forme de manuel pour promouvoir l'homosexualité avec une version portugaise de l'album de Zep "le guide du zizi sexuel". Une investigation a permis de montrer qu'il s'agissait d'une rumeur. Couverte et relayée par des médias dominants, la rumeur obtient pourtant le statut d'information officielle avant qu'un travail soit entrepris pour rétablir la vérité des faits: aucun manuel, en réalité, n'a été distribué dans les écoles.

En France, les "décodeurs" du Monde ou le site "Desintox" de libération publient régulièrement, depuis quelques mois, des rubriques dédiées à la vérification des informations diffusées dans la presse, sur les réseaux sociaux ou à l'occasion d'émissions télévisées. Ces initiatives fonctionnent comme un "contre-poids" salutaire pour le citoyen désireux de vérifier, en temps réel, la qualité des informations dont il est bombardé. Il faut dire que de nombreux sites peuvent se présenter aujourd'hui comme des organes de presse de grande ampleur alors qu'ils sont animés par des lobbyistes ou des militants. Ils entretiennent ainsi la diffusion de messages conspirationnistes qui laissent se propager l'idée d'une "théorie du complot" internationale qu'ils font même qu'ils prétendent la dénoncer.

Pour autant, les tentatives de réglementation en la matière sont délicates à opérer pour des raisons pratiques et éthiques. Sur un plan opérationnel, à moins d'envisager une législation internationale sur le sujet, il est difficile sinon impossible de lutter contre des mouvements de propagande orchestrés à l'échelle internationale (on a pu ainsi soupçonner les Russes d'avoir cherché à diffuser des nouvelles en faveur de Donald Trump lors de son élection). Sur un plan philosophique, une telle législation courrait également le risque d'atteindre la liberté d'expression. Le prix de l'indépendance du journaliste vaut certainement le temps qu'il doit consacrer à débattre, mener des enquêtes, porter la contradiction plutôt que de se sentir discrédité ou menté.

A series of horizontal lines for writing, starting from the top of the page and extending down to just above the footer.